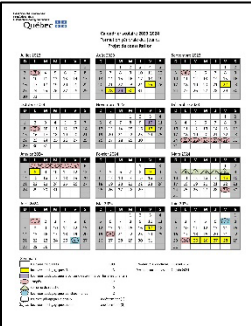
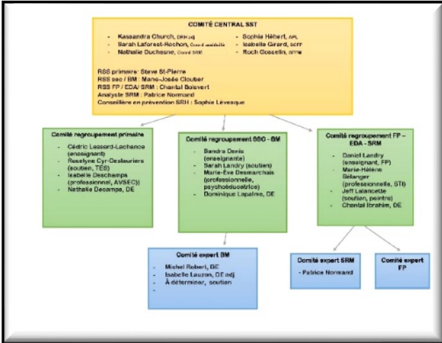


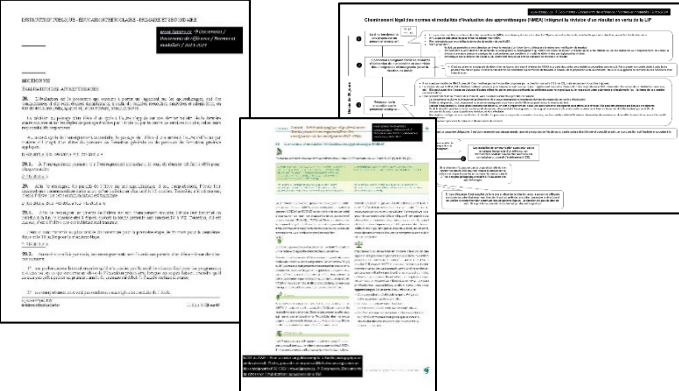


11 octobre 2023

Nous vous invitons à vous rendre sur le site de l'APL (www.lignery.ca) sous l'onglet [**Publication / Les Nouvelles APL**] ou via la rubrique « *Fil de nouvelles* » afin de consulter les sujets d'intérêts suivants et d'accéder rapidement aux hyperliens:



<p align="center">CONSULTATION CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025 - JEUNES</p>	<p align="center">SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL</p>
 <p align="center">Lien pour la consultation</p> <p align="center">Ou à partir du site de L'APL (www.lignery.ca) via le bouton</p> <p align="center">Consultations/Sondages</p>	<p align="center">Organigramme du comité central SST</p> 

<p align="center">INVITATION POUR LE NOUVEAU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CSSDGS</p>	<p align="center">NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES</p>
<p align="center">VOIR L'INVITATION AU VERSO →</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Secteur de la FP - POUR LES PERSONNES NON-LÉGALEMENT QUALIFIÉES : <ul style="list-style-type: none"> ○ détentrices d'une tolérance d'enseignement; ○ en attente d'une tolérance d'engagement. ➤ Tous les secteurs - POUR LES PERSONNES LÉGALEMENT QUALIFIÉES : <ul style="list-style-type: none"> ○ détentrices d'un Brevet, d'un permis probatoire ou d'une autorisation provisoire d'enseigner *** Une tolérance d'engagement N'EST PAS une qualification légale. ➤ Secteurs des Jeunes et de l'EDA - POUR LES PERSONNES NON-LÉGALEMENT QUALIFIÉES : <ul style="list-style-type: none"> ○ détentrices d'une tolérance d'engagement; ○ en attente d'une tolérance d'engagement. <p align="center">VOIR L'INVITATION AU VERSO →</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aide-mémoire : cheminement légal des « normes et modalités d'évaluation des apprentissages » • Extrait du régime pédagogique articles 23 à 30.1 • Extrait (p. 45 et p.46) du guide pédagogique et professionnel de la FSE 

CALCULATEUR DE TÂCHES ET L'APPLI PROF FSE-CSQ
 Quelques modèles de calculateurs de tâche ont été mis à votre disposition sur le site de L'APL ([Documents / Documents de référence / Tâche – Section calculateur de tâche annualisée 2023-2024](#))

ÉLECTIONS AU POSTE DE CONSEILLER SECTEUR ÉDUCATION DES ADULTES (EDA) ET FORMATION PROFESSIONNELLE (FP) AU CONSEIL EXÉCUTIF APL (CSQ)

Tel qu'annoncé en septembre 2023, un processus de mise en candidature a été mis en place afin de combler le poste de conseiller laissé vacant par le départ de monsieur Luc Parent.

La période de mise en candidature étant terminée depuis le 29 septembre 2023 à 16h, nous pouvons annoncer que **monsieur Daniel Landry de l'école de formation professionnelle de Châteauguay a été élu** par acclamation au poste de Conseiller secteur de l'éducation des adultes (EDA) et de la formation professionnelle (FP).

INVITATION



L'APL invite le nouveau personnel enseignant au CSSDGS (sous contrat ou en suppléance) à participer à une rencontre d'information et d'échanges.

Ces rencontres, destinées aux membres de L'APL, auront lieu au bureau de L'APL de **16h45 à 19h15**

→ Inscriptions requises

Secteur de la formation professionnelle (FP)	➤ POUR LES PERSONNES <u>NON LÉGALEMENT QUALIFIÉES</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ détentrices d'une tolérance d'engagement; ○ en attente d'une tolérance d'engagement.
LE JEUDI 9 NOVEMBRE 2023 <ul style="list-style-type: none"> • <i>Inscription d'ici le 3 novembre 2023</i> → Cliquer ici pour vous inscrire → cliquer sur le bouton « Inscriptions » de la page d'accueil du site de L'APL (www.lignery.ca) 	Les sujets traités seront notamment : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les limites de la tolérance d'engagement ✓ Les voies d'accès à la profession ✓ Les différents types de contrats ✓ La paie (apportez votre relevé de paie) ✓ Les assurances ✓ Les droits et les obligations

Tous les secteurs (Jeunes, FP et EDA)	➤ POUR LES PERSONNES <u>LÉGALEMENT QUALIFIÉES</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ détentrices d'un brevet, d'un permis probatoire ou d'une autorisation provisoire d'enseigner. * <i>NB. Une tolérance d'engagement N'EST PAS une qualification légale.</i>
LE JEUDI 23 NOVEMBRE 2023 <ul style="list-style-type: none"> • <i>Inscription d'ici le 15 novembre 2022</i> → Cliquer ici pour vous inscrire → cliquer sur le bouton « Inscriptions » de la page d'accueil du site de L'APL (www.lignery.ca) 	Les sujets traités seront notamment : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les différents types de contrats ✓ La paie (apportez votre relevé de paie) ✓ Les assurances ✓ Les droits et les obligations

Secteurs des Jeunes et de l'EDA	➤ POUR LES PERSONNES <u>NON LÉGALEMENT QUALIFIÉES</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ détentrices d'une tolérance d'engagement; ○ en attente d'une tolérance d'engagement.
LE JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 <ul style="list-style-type: none"> • <i>Inscription d'ici le 24 novembre 2023</i> → Cliquer ici pour vous inscrire → cliquer sur le bouton « Inscriptions » de la page d'accueil du site de L'APL (www.lignery.ca) 	Les sujets traités seront notamment : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les limites de la tolérance d'engagement ✓ Les voies d'accès à la profession ✓ Les différents types de contrats ✓ La paie (apportez votre relevé de paie) ✓ Les assurances ✓ Les droits et les obligations

ATTENTION!	LES RENCONTRES POUR LES PERSONNES SUIVANTES, AURONT LIEU APRÈS LES FÊTES : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les nouveaux enseignants temps plein ou en voie de permanence; ➤ Les candidats à la liste de priorité (après 2 ou 3 contrats selon les modalités).
-------------------	---

Puisque le nombre de places est limité et qu'un léger repas sera servi, **l'inscription est requise.**

→ Voir les modalités d'inscription sous chacune des dates de rencontre.



Si le stationnement est plein, vous êtes invités à stationner votre véhicule sur la rue Balmoral.